



Fédération de Vo Co Truyen Vietnam de France

Siège Social : 106 bd de la Résistance - 93460 Gournay sur Marne

www.vocotruyen-france.fr

PRESENTATION ET PROCEDURE D'OBTENTION DU PASSEPORT SPORTIF FVCTVNF

Présentation

Votre Fédération a mis en place depuis la saison 2019-2020 un Passeport Sportif afin que vos Vō Sinh puissent, sur un seul et même document avoir tous les renseignements les concernant ainsi que leur parcours Vō Cồ Truỳền Viêt Nam au sein de la FVCTVNF.

Il est valable 8 saisons sportives, sans limitation de durée dans le temps (si un Vō sinh arrête une voir plusieurs saisons avant de reprendre son activité sportive, il restera valable).

Un nouveau Passeport Sportif devra être demandé lorsque toutes les saisons sportives sont remplies.

Le Passeport Sportif est **obligatoire** pour toute délivrance d'un Grade Fédéral, d'une formation ou pour participer à une compétition organisée par la FVCTVNF. Il comprend :

- Page 1 : Identité du Vō Sinh,
- Page 2 : Historique de la Fédération Vietnamienne,
- Page 3 : Historique de la FVCTVNF,
- Page 4 : Club et Transfert,
- Page 5 : Poste de Dirigeant au sein de son club,
- Page 6 : Diplômes Fédéraux et autres,
- Page 7 : Le système des Grades FVCTVNF,
- Page 8 : Le tableau des Grades délivrés par le Club,
- Page 9 : Le tableau des Grades délivrés par la FVCTVNF,
- Page 10 à 17 : Les 8 saisons sportives,
- Page 18 à 21 : Inscriptions aux stages organisés par la FVCTVNF,
- Page 22 et 23 : Compétitions (épreuves techniques) organisées par la FVCTVNF,
- Page 24 et 25 : Compétitions (épreuve Combat) organisées par la FVCTVNF,
- Page 26 : Compétition Internationale épreuves techniques,
- Page 27 : Compétition Internationale épreuve combat,
- Page 28 : Comment obtenir un grade à la FVCTVNF.

Procédure d'obtention

- **Seuls les Clubs peuvent les commander avec le formulaire joint à la fin de cette procédure, joint avec le chèque de règlement incluant les frais de ports. Nous vous conseillons d'en commander plus de 10 exemplaires afin de réduire les frais de port.**
- Lors de la délivrance, le Vō Sinh devra remplir lisiblement les renseignements le concernant sans oublier de le signer s'il / elle est majeur ou sinon être paraphé par l'autorité parentale,
- Remplir le feuillet club d'origine et poste tenu au sein de l'association, les passages de grade passés au sein du club, avec paraphe du Professeur et celle du Président du Club,
- Compléter les différents tableaux le concernant ; notamment les formations Fédérales DIF ou DAF, les passages de Grades Fédéraux,
- Coller l'étiquette licence de la prochaine saison en cours (2021-2022) et faire remplir la partie médicale par son médecin pour une licence compétition ainsi que l'autorisation parentale s'il / elle est mineur,
- Concernant les participations aux stages et les Podiums de compétition, ils ne seront indiqués qu'à partir de la saison 2019-2020, (Garder les attestions de Podiums acquis les saisons précédentes pour présentation lors d'un passage de grade afin de bénéficier des bonifications de points supplémentaires.
- Avoir en sa possession son Passeport Sportif lors de son passage de grade pour signature par le Responsable de la Commission des Grades. Procédure identique lors d'une formation par le Responsable de la Commission Formation.
- **Si non l'enregistrement du Passeport Sportif et certification des Formations et Grades Fédéraux seront effectués lors d'une manifestation sportive organisée par la FVCTVNF.**
- **Les clubs sont priés de grouper les Passeports Sportifs pour les remettre au Responsable Administratif qui après la mise à jour les renverra par courrier. Fournir une enveloppe avec l'affranchissement correspondant au nombre de Passeports Sportifs à renvoyer (6 ou 9 €)**



FORMULAIRE DEMANDE PASSEPORT SPORTIF FVCTVNF

Veuillez écrire très lisiblement.
Merci d'avance pour le secrétariat.
administration@vocotruyen-france.fr

Le Passeport Sportif est **obligatoire** pour toute demande de Formation, d'un Grade Fédéral ou pour participer à une compétition organisée par la FVCTVNF.

La vignette de licence de la saison en cours sera directement collée sur le Passeport Sportif.

PASSEPORT SPORTIF FVCTVNF	Tarif Passeport	Nombre de passeport commandé	Total
Enfant / Adulte	10 € ;€
Frais de Port : 6,00 € de 1 à 10 exemplaires,		€
9,00 € au-delà de 10 exemplaires,		€
TOTAL (frais de port compris)		 ;€

Formulaire à retourner, accompagné du listing des titulaires (nom, prénom) ainsi que de votre règlement par chèque, à l'ordre de la FVCTVNF.

La FVCTVNF n'accepte que des chèques au nom d'une Association déclarée.

Adresse : FVCTVNF- 10 Avenue du Général Maistre - Hall 11 – 75014 Paris

Numéro d'affiliation club

Nom du club :

Tel : E-mail :

Nom et adresse de livraison :

.....
.....

Le Titulaire devra :

- Remplir les renseignements demandés,
- Apposer sa photo d'identité,
- Le signer ou le faire signer par son représentant légal
- Faire remplir la partie aptitude par son médecin.

Mise à jour du Passeport Sportif :

- Le tampon Fédéral sera apposé sur la photo dès présentation à une manifestation sportive organisée par la Fédération, Concernant ses Grades Fédéraux, le titulaire devra être en possession de celui-ci le jour de son passage de grade afin que le Responsable de la Commission des Grades le signe ; il lui sera retourné une fois la signature du Président de la FVCTVNF y sera apposée. Cette même procédure concerne la réussite aux formations organisées par la Fédération.